Free.Fair.Future. Ecole

Développement d'un programme national de prévention du tabagisme et de la nicotine

Canton de Fribourg : recherche d'un Cycle d'orientation pilote prêt à mettre en place une démarche structurelle (entre mars et juin 2026)

De quoi s'agit-il ?

Un programme national de prévention du tabagisme dans les écoles (du secondaire I) est en cours d'élaboration. Quatre cantons, dont Fribourg, participent à la phase pilote (2025-2026). Dans ce cadre, des activités à bas seuil prêtes à l'emploi calibrées pour une durée d'environ une leçon (pour le cycle 3) vont être testées par des enseignant·e·s.

De plus, les résultats des évaluations d'impact de la prévention dans le milieu scolaire mettent en évidence l'importance des mesures structurelles. Celles-ci visent à réduire l'attractivité et l'accessibilité du tabac et de la nicotine, à interdire toute consommation et promotion dans et autour de l'établissement, et à garantir un environnement sans fumée pour protéger les élèves et dénormaliser le tabagisme ainsi que la consommation de nicotine pour tous les acteurs de l'école.

Ainsi, en sus des tests dans quelques classes pilotes, nous cherchons une école francophone et une école germanophone pour planifier à l'échelle de l'établissement une démarche structurelle pour favoriser un quotidien sans nicotine. Une contribution financière de 600 chf sera attribuée à l'école pour la remercier de son implication.

Implication de l'établissement entre mars et juin 2026

1. Mise en place d'un groupe de travail (incluant une personne de la direction) pour porter le projet à l'interne de l'établissement.
2. Etat des lieux des mesures existantes, puis définition de la démarche participative souhaitée pour impliquer les acteurs de l'école : personnel enseignant, personnel non enseignant, élèves.
3. Planification d'une démarche structurelle au sein de l'établissement pour favoriser un quotidien sans nictotine pour l'année 2026-2027.

L'objectif est de faire de la prévention du tabac et de la nicotine un projet d'établissement, qui soit visible pour l'ensemble des membres de l'établissement.
Un guide avec des idées pratiques de mesures structurelles et démarches participatives sera mis à disposition fin février 2026 pour vous accompagner dans le processus.

Selon la démarche choisie, un appui est possible par le CIPRET Fribourg, partenaire du canton de Fribourg pour le thème de la prévention du tabac et de la nicotine.

Estimation de l'investissement pour l'école :

	Choix entre les 2 options ci-dessous	
Calendrier	***Option 1 :*** Une démarche structurelle - à construire au sein de l'établissement par un groupe de travail	***Option 2 :*** Deux activités bas seuil et un quizz général – à réaliser en classe (Minimum dans la moitié des classes)
Début mars à fin mai 2026 (3 mois)	1. Constitution d'un groupe de travail (environ 3 à 5 réunions) 2. Etat des lieux et des étapes à suivre (avec une démarche participative) 3. Planification d'une démarche structurelle au sein de l'établissement pour 2026-2027	1. Constitution d'un groupe de travail (environ 2 à 3 réunions) 2. Diffusion de la démarche par la direction auprès du personnel de l'école 3. Réalisation des activités à bas seuil en classe par les enseignants et enseignantes et participation des élèves au quizz
Juin 2026	Document de synthèse à fournir pour fin mai, au plus tard le 1er juin 2026 Retour d'expérience (questionnaires, interviews qualitatifs avec la direction et/ou la personne responsable du groupe de travail)	Retour d'expérience (questionnaires, interviews qualitatifs avec 1 membre de la direction ou du groupe de travail et 2 enseignant·e·s)
Août 2026 à Juin 2027	Diffusion de la démarche structurelle choisie auprès du personnel de l'école Diffusion de la démarche structurelle auprès des élèves Définition de mesures et mise en œuvre, délais, valorisation des résultats Retour d'expérience qualitatif	Possibilité de poursuivre la démarche

Planning et inscription

Jusqu'au 15 janvier 2026 :	Informations et inscriptions en tant qu'école pilote du canton de Fribourg : Bureau « santé à l'école », Madame Denise Schneuwly, denise.schneuwly@fr.ch , T +41 26 305 40 86
À partir de mars 2026 :	Accès à la plateforme freefairfuture.ch avec un guide inspirant pour des idées de mesures structurelles au niveau de l'école.
1 mars au 30 mai 2026 :	Réalisation d'une des deux options : Option 1 : Une démarche structurelle - à construire au sein de l'établissement par un groupe de travail Option 2 : Une démarche d'établissement avec diffusion large de deux activités bas seuil et un quizz général rempli par les élèves – à réaliser en classe (au minimum pour la moitié des classes)
Jusqu'au 15 juin 2026 :	Interviews qualitatifs, retour d'expérience Envoi des bons de remerciement (selon le souhait de l'école).

Qui porte ce projet ?

Institution responsable	Le Fonds de prévention du tabagisme (c/o Office fédéral de la santé publique)
Mise en œuvre	Canton de Fribourg, CIPRET Fribourg
Gestion du projet	Fondation suisse pour la santé RADIX
Contenu	Prestataires nationaux et cantonaux en collaboration avec RADIX, cantons et services spécialisés
Accompagnement	Expert·e·s sur les thématiques de l'éducation et de la santé

Merci d'avance pour votre contribution à la promotion d'un avenir libre de tabac et de nicotine dans le milieu scolaire.